



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CONTENEUR A DASRI

(Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

ENTRE

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglo, 4 rue Klein 04000 DIGNE LES BAINS, représentée par sa Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

D'une part

ET

La société PLANET MEDICAL quartier St Christophe 04000 DIGNE LES BAINS représentée par son Directeur Monsieur Christophe GASSER

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article I :

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglo met à disposition de la société PLANET MEDICAL un conteneur DASRI de type PRADAS tri grand modèle d'une capacité de 1180 l.

Article II :

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglo prend en charge la fourniture, le transport et la mise en place du conteneur sur site. Elle reste propriétaire du conteneur.

Article III :

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et est conclue à titre précaire du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglo se réserve le droit d'y mettre fin à tout moment sans avoir à justifier de sa décision.

Article IV :

La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglo prendra à sa charge dans le cadre de la réglementation en vigueur, les coûts d'élimination (contenant traitement) des DASRI produits par les particuliers en auto traitement des résidents sur territoire de la communauté d'agglomération. La société PLANET MEDICAL facturera une fois par mois à la communauté d'agglomération ces coûts.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2020

application.systec@isepa.com

21_09-004-200067437-28200226-37_28022020

Article V :

La société PLANET MEDICAL prendra à sa charge le contrôle des déposants, à savoir :

- Leur lieu de résidence,
- Leur traitement.

Article VII :

La société PLANET MEDICAL contactera une assurance pour garantir le conteneur en cas de dégradations volontaires ou involontaires. La communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération décline toute responsabilité en cas de non fonctionnement du conteneur.

Fait à Digne-les-Bains, le10/09/20

La Présidente

De la communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglomération



Le Directeur

de PLANET MEDICAL,



REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2020

Agébienne au sein de l'Institut

21_DA-004-210067437-20200220-07_26022021